



Ville active de plus de 10 000 habitants au sein de la métropole Nantaise, **Thouaré sur Loire** porte un projet moderne et ambitieux au cœur des préoccupations sociales, économiques et participatives de tous ses habitant.es. Bénéficiant d'un cadre de vie privilégié en bord de Loire et aux portes de Nantes (gare TER et transports urbains), Thouaré sur Loire se développe à taille humaine, de manière raisonnée.

Soucieuse de développer un service public dynamique, la direction et les équipes de la Ville travaillent à une administration en accord avec les enjeux du territoire, dans une logique de transversalité, d'intelligence collective et de fonctionnement en mode projets.

Dans le cadre de cette organisation, nous recherchons un.e **INSTRUCTEUR.RICE DU DROIT DES SOLS** pour instruire les demandes d'autorisation du droit des sols, accueillir et informer le public et vérifier la conformité des travaux liés aux autorisations.

Poste permanent à temps complet, catégorie B (cadre d'emploi des rédacteurs ou techniciens), ouvert aux titulaires de la fonction publique et à défaut aux contractuels de droit public.

Sous l'autorité de la responsable du service urbanisme et foncier, **vos principales missions sont :**

- Assurer l'accueil, l'information, l'accompagnement et le traitement des demandes des pétitionnaires et du public dans une logique de conseil,
- Assurer l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, déclaration préalable de division, autorisation de travaux au titre des ERP, déclaration d'enseigne, certificat d'urbanisme...), dans les délais impartis,
- Identifier et analyser les difficultés éventuelles liées aux projets et soumettre des propositions au responsable facilitant la prise de décision des élus,
- Assurer la gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme par la rédaction des courriers et des arrêtés liés aux ADS, la consultation des services extérieurs, le suivi et l'affichage réglementaire, ainsi que l'envoi réglementaire (Préfecture, taxe),
- Participer aux missions transversales du service : tenue des tableaux de bord, mise à jour des procédures, veille réglementaire,
- Contrôler ponctuellement la conformité des constructions et des aménagements réalisés avec les autorisations délivrées.

Pour mener à bien ces missions, vous êtes issu.e d'une formation Bac+2/3 (souhaitée) en urbanisme et/ou d'une première expérience réussie dans le domaine de l'instruction du droit des sols. Vous avez une maîtrise du droit de l'urbanisme et une bonne connaissance de l'ensemble de l'environnement métier et réglementaire lié à l'ADS (codes de l'environnement, construction, code civil, ERP). La connaissance de l'environnement juridique territorial et du statut de la fonction publique serait un plus.

Vous êtes à l'aise avec la lecture des plans ainsi qu'avec les outils numériques et les logiciels métiers (Droit de Cité, GéoNantes, VisuDGFIIP).

Doté.e d'un bon rédactionnel, rigoureux.se, organisé.e et pédagogue, vous savez travailler en équipe. Vos qualités relationnelles sont reconnues, notamment en situation de négociation ou de contentieux. En capacité de mesurer et de prioriser les enjeux, vous savez rendre compte de votre travail et des éventuelles difficultés. Titulaire du permis B obligatoire.

Rémunération : traitement indiciaire, RIFSEEP, prime annuelle, participation employeur prévoyance, adhésion COS 44.

Date de limite de candidatures : 19 juin 2022

Jury de recrutement : lundi 27 juin matin

Poste à pourvoir : dès que possible

Merci d'adresser votre candidature composée de votre CV, votre lettre de motivation et de votre dernier arrêté de situation :

Par courrier à :

Madame le Maire de Thouaré-sur-Loire

6 rue de Mauves

44470 THOUARE-SUR-LOIRE

Ou par email à : rh@mairie-thouare.fr